



## CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 10/07/2023

Le Conseil municipal du VILLE DE BOE régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 10 juillet 2023 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°4 - mise-jour-tableau-effectifs

#### **Présents :**

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame FAVARD Odile, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame PLA-RODRIGUEZ Lise Adjoint, Madame PERTHUIS Nicole, Madame TRUILHE Aline, Madame FORNASARI Monique, Madame FRECHET Christine, Madame BASSI DONNEFORT Florence, Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Monsieur LAUGA Martin, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Monsieur GAMBART René, Monsieur RESSEGUIER Frédéric

#### **Conseillers Municipaux**

#### **Absents excusés :**

Monsieur JUDIT Jean-François (donne pouvoir à Madame LUGUET Pascale), Madame LEBEAU Françoise (donne pouvoir à Madame FORNASARI Monique), Monsieur LAFUENTE Jean-Michel (donne pouvoir à Madame PERTHUIS Nicole), Madame FERNANDEZ Stéphanie (donne pouvoir à Monsieur SAINT-BEAT Frédéric), Monsieur DEL FIORENTINO Julien (donne pouvoir à Madame PLA-RODRIGUEZ Lise), Madame PIOFFET Nelly (donne pouvoir à Monsieur PANTEIX Daniel), Monsieur ALIBERT Fabien (donne pouvoir à Monsieur GAMBART René)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	019
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	07

## **I - Exposés des motifs**

Afin de prendre en compte des mouvements de personnels au sein des services de la mairie pour des motifs de départ en retraite, de promotion ou d'avancement de grade, il convient de créer les postes suivants :

<b>Motif</b>	<b>Service</b>	<b>Poste à créer</b>	<b>Date création</b>
Avancement de grade	AG	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	01/08/23
Promotion interne avec examen	Maison de Garonne	Agent de maîtrise	01/08/23
Départ retraite	SEJL	Adjoint technique TNC 22h	01/09/23
Départ retraite	SEJL	Adjoint technique TNC 30h	01/09/23

## **II - Considérants et références juridiques**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'avis du bureau municipal,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

**Décide à L'UNANIMITE**

**ABSTENTION(S) :**

**AUTORISER** : la création des postes ci-dessus présentés.

**DIRE** : que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture  
047-214700312-20230710-lmc1RH2367004-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2023  
Date de réception préfecture : 11/07/2023

**Ref N° 2023 07 004**

Rapporteur : **Madame Monique FORNASARI**

Monsieur Frédéric SAINT-  
BEAT

Mme Pascale Luguet